



# Vacances de printemps

## ACCUEIL DE LOISIRS BISS

Du Mardi 22 Avril au  
Mercredi 30 Avril 2025

Habitants de la ComCom : Inscriptions à partir du  
lundi 24 mars 2025

Habitants extérieurs : Inscriptions à partir du  
mercredi 26 mars 2025



3-6  
Ans



7-12  
Ans



Contact : Communauté de Communes Pays de Lapalisse  
Service Enfance-Jeunesse  
04.70.99.76.27  
thierry.cantat@cc-paysdelapalisse.fr



## DU MARDI 22 AU VENDREDI 25 AVRIL 2025

### Disney & Pixar



Lieu d'accueil : de 9h à 17h30 – salle “garderie” de l'école élémentaire de St Etienne de Vicq

Garderie : 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30

	Matin	Après-midi
Lundi 21 avril	Structure fermée	
Mardi 22 avril	Jeux de présentation	Objet à offrir
Mercredi 23 avril	Échange avec la crèche	Courses et relais
Jeudi 24 avril	Atelier cuisine	FABLAB
Vendredi 25 avril	Sortie à Lapalisse	



## DU LUNDI 28 AU MERCREDI 30 AVRIL 2025

### Marvel



	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi 28 avril	Jeux de présentation	Jeux sportifs
Mardi 29 avril	Activité manuelle	Rando du printemps
Mercredi 30 avril	Jeux de société	Enquête policière
Jeudi 01 mai	Structure fermée	
Vendredi 02 mai	Structure fermée	

## FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

- 1) L'inscription aux Accueils de Loisirs communautaires se fait à la semaine avec la possibilité d'une absence hebdomadaire non facturée.
- 2) Le règlement doit s'effectuer à l'inscription afin qu'elle soit validée.
- 3) En cas de maladie, le remboursement de l'inscription sera effectué uniquement sur demande du responsable légal et sur présentation d'un certificat médical justifiant les jours d'absence de l'enfant.
- 4) L'équipe d'animation se réserve le droit de changer votre enfant de groupe selon les circonstances.
- 5) Les enfants doivent être habillés avec des vêtements adaptés aux activités proposées. Privilégiez les tenues sportives et les baskets ainsi qu'une gourde.
- 6) Les activités sont susceptibles de varier en fonction de la météorologie et des intervenants qui nous accueillent.
- 7) Horaires : 9h à 17h30.
- 8) Accueil de type “garderie” de 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30. Gratuit
- 9) Lieu : Ecole de Saint Etienne de Vicq
- 10) Tarif ALSH : revenus annuels du foyer x 0.023%.
- 11) Tarif repas ALSH : 3.80€ pour les enfants de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse
- 12) Tarif repas ALSH : 4.75€ pour les enfants extérieurs à la Communauté de Communes Pays de Lapalisse
- 13) Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire, vous pouvez l'inscrire au sein des Accueils de Loisirs Pays de Lapalisse à partir de 3 ans. Il ne pourra cependant pas participer aux sorties prévues à la journée s'il n'a pas 4 ans révolu.

## INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions seront prises par Thierry CANTAT, directeur de l'Accueil de loisirs BISS, à la mairie de Saint Etienne de Vicq le jeudi 27 mars 2025 de 15h30 à 18h30.

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire votre enfant, à partir du lundi 24 mars 2025, au Pôle Jeunes de la Communauté de Communes “Pays de Lapalisse” – Boulevard de l'Hôtel de Ville – 03120 LAPALISSE.

**⚠** Les inscriptions le lundi 24 et le mardi 25 mars seront réservées aux habitants résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse. Les inscriptions pour les résidents extérieurs seront ouvertes à partir du mercredi 26 mars 2025. Horaires d'ouverture du Pôle Jeunes (04.70.99.76.27) : L,M,M,J de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Les inscriptions sont effectuées par les parents (ou représentants légaux) des enfants, munis du livret de famille, de l'attestation d'assurance de responsabilité civile 2024-2025, des avis d'imposition 2023 du foyer, du numéro d'affiliation CAF (ou MSA) et du carnet de santé de l'enfant.



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Allier

